

MEDIAPART

OUTRE-MER — ENQUÊTE

A Pointe-à-Pitre, l'argent disparu du Mémorial de l'esclavage

30 MARS 2021 | PAR JULIEN SARTRE

Directrice suspendue à titre conservatoire, plaintes croisées pour détournement de fonds publics, signalements à différents procureurs... le MACTe est dans la tourmente. 420 000 euros ont mystérieusement disparu et peinent à réapparaître dans la comptabilité de l'établissement public.

✂ Cet article vous est offert.

Découvrez notre offre spéciale et passez à l'illimité ! ▶ Je m'abonne

En Guadeloupe, une plainte pour détournement de fonds publics peut en cacher une autre. Il en est de même pour les accusations de corruption et de malversations, par média interposé. Depuis deux mois, les habitants de cette île des Antilles françaises assistent, médusés, au naufrage d'une institution mémorielle et muséale importante : le Mémorial ACTe ([MACTe \(http://memorial-acte.fr/\)](http://memorial-acte.fr/)), aussi connu comme le Centre caribéen d'expression et de mémoire de la traite de l'esclavage.

Le lieu, geste architectural épuré et impressionnant, se trouve sur le site d'une ancienne usine sucrière, en face du port, sur le front de mer de Pointe-à-Pitre. Il a été inauguré en mai 2015 par le président de la République d'alors, François Hollande.

Lundi 29 mars, un nouveau conseil d'administration devait y avoir lieu, une semaine après une précédente réunion houleuse... et interrompue. Le sort de la directrice, Laurella Rincon, est dans la balance : suspendue à titre conservatoire en raison « *des tensions sociales extrêmes* », du droit de retrait exercé par une partie du personnel et d'une « *affaire inextricable* », sa révocation est sur le point d'être votée par les administrateurs.

« *L'affaire inextricable* » a débuté en février avec la révélation par la chaîne locale de télévision [Guadeloupe La Première \(https://la1ere.francetvinfo.fr/guadeloupe/les-notes-de-taxi-de-madame-la-directrice-du-macte-925240.html\)](https://la1ere.francetvinfo.fr/guadeloupe/les-notes-de-taxi-de-madame-la-directrice-du-macte-925240.html) des notes de taxi de Laurella Rincon. Une ardoise de plus de 5 000 euros, pour des courses effectuées d'octobre à décembre 2019, que l'institution refuse de payer, au grand dam de l'intéressée.

Contactée par Mediapart, cette dernière justifie ces frais engagés par la collectivité par le fait qu'elle n'avait pas le permis de conduire, qu'il n'y a « *pas de transport public fonctionnel en Guadeloupe, [qu']il y a un pool de chauffeurs pour cela et [qu']un avenant a été fait à [son] contrat* ». Laurella Rincon ne reconnaît aucune embauche illégale, conteste tout mésusage de fonds publics.

Le syndicat CFTC de Guadeloupe a déposé plainte contre elle pour « *emploi fictif* », « *détournement de fonds publics, irrégularités dans le fonctionnement du conseil d'administration* » et « *harcèlement moral* ». Dans la presse locale, « *L'affaire des notes de taxi de madame la directrice* » défraie la chronique. Laurella Rincon dépose plainte à son tour pour « *dénonciation calomnieuse* » contre le syndicaliste de la CFTC.

« *Il n'est pas tolérable que ma cliente soit jetée en pâture sur la place publique sous prétexte qu'elle entend dénoncer des pratiques de gestion opaques qui, aujourd'hui, semblent plus que jamais perturber l'écosystème en place*, argumente [son avocate parisienne, M^e Nollary Yim-Dunand](#), dans une réponse écrite qu'elle a fait parvenir à Mediapart. *Sa mise à pied n'est qu'une réponse maladroite à la panique qui semble envahir certains décideurs locaux, coalisés pour la circonstance car inquiets des conséquences judiciaires. Malgré*

cela, Madame Laurella Rincon n'entend laisser quiconque porter atteinte à sa dignité ou salir sa réputation, encore moins par des individus s'abritant derrière une respectabilité de façade tout en s'affranchissant des règles de droit élémentaires par aveuglement, habitudes malsaines ou impression d'impunité. »



À Pointe-à-Pitre, l'entrée du MACTe, en février 2020. © JS

À l'en croire, Laurella Rincon serait donc victime d'un complot, mis en place par les autorités régionales en vue de couvrir leurs errements passés dans la gestion du MACTe. Une gestion controversée depuis ses débuts : contacté par Mediapart, le Parquet national financier (PNF) confirme avoir initié « *une enquête préliminaire des chefs de favoritisme et de détournement de fonds publics* ». Cette enquête, ouverte au mois de juin 2019 à la suite de la réception par le PNF, un mois plus tôt, d'une note de la Cour des comptes « *est toujours en cours* ».

Au moment de l'ouverture de l'enquête préliminaire par le PNF, le MACTe est une structure au statut juridique incertain, gérée par une société d'économie mixte, la SEM Patrimoniale. Elle ne dispose pas de sa propre régie et les recettes de billetterie sont captées directement par la Région Guadeloupe.

Lorsque l'établissement public de coopération culturelle (EPCC) est créé, en mai 2019, la régie régionale continue de percevoir les recettes de billetterie et se trouve en position de devoir reverser des fonds à l'institution, qui est maintenant autonome. 420 000 euros disparaissent lors de cette opération de bascule.

Des documents que Mediapart a pu se procurer prouvent que la direction du MACTe et les services « *payeurs* » de la Région Guadeloupe sont à la recherche de cet argent depuis au moins octobre 2020. Laurella Rincon, en tant que directrice du MACTe, a effectué un signalement au titre de l'article 40 du code de procédure pénale, qui impose à tout agent public ayant connaissance de faits délictueux ou d'un crime de le signaler au procureur.

Une « *enquête préliminaire a été ouverte et des investigations confiées à la police judiciaire* », confirme par téléphone Patrick Desjardins, procureur de la République à Pointe-à-Pitre. Lequel ne souhaite pas commenter plus avant cette affaire, « *parce que c'est prématuré* ». Le signalement est également parvenu au ministère des outre-mer, à la préfecture de Guadeloupe et au PNF.

Sollicité, Georges Brédent, président du conseil d'administration du MACTe, n'était pas joignable. Interrogé par la radio locale RCI, le 25 mars, il n'a pas contesté la disparition des 420 000 euros mais a affirmé qu'ils avaient été retrouvés très récemment.

« Après vérification au niveau des différents payeurs régionaux qui se sont succédé, c'est-à-dire les agents comptables qui avaient donc pour mission de nous faire le point au niveau de cette somme, cette somme a été identifiée et va être bien évidemment mandatée au Mémorial Acte, à l'établissement public, a-t-il déclaré. D'ailleurs, une lettre du président de région a été faite en ce sens à M^{me} Rincon en lui disant que cette somme existait bien dans les comptes de la Région et qu'il s'apprêtait à la reverser dès lors qu'elle émettrait un titre de recettes, ce qu'elle n'a pas fait à ce jour. »

Pour cet élu régional, « *c'est un faux débat et un faux procès de dire que l'on ne sait pas où se trouvent les 420 000 euros, laissant planer un voile de suspicion sur la collectivité régionale qui est l'un des administrateurs majeurs du MACTe et qui aurait mis en quelque sorte l'établissement en difficulté par son manquement. Il n'y a pas de manquement, tout est clair, tout est transparent. Un courrier a d'ailleurs été écrit en ce sens à M^{me} Rincon, le 16 mars, elle ne peut pas l'ignorer* ».

Pour l'instant, les 420 000 euros ne sont toujours pas réapparus et l'examen du budget de l'institution laisse songeur. Doté d'une enveloppe annuelle de quelque 5 millions d'euros, le MACTe emploie 38 personnes et occupe à titre gratuit l'emplacement en face du port de Pointe-à-Pitre : le terrain a été cédé à la Région pour un euro symbolique.

Avec au moins deux enquêtes en cours, sur deux périodes distinctes et autour de sommes litigieuses différentes, il y a fort à parier que les procureurs concernés sont loin d'en avoir fini avec les poupées gigognes des prévarications guadeloupéennes.

Si vous avez des informations à nous communiquer, vous pouvez nous contacter à l'adresse enquete@mediapart.fr. Si vous souhaitez adresser des documents en passant par une plateforme hautement sécurisée, vous pouvez vous connecter au site [frenchleaks.fr](https://www.frenchleaks.fr) (<https://www.frenchleaks.fr>).

MOTS-CLÉS

DOM • GUADELOUPE • MACTE • MEMORIAL ACTE

Que pensez-vous de l'émission À l'air libre ?



Aidez-nous à l'améliorer en répondant à ce rapide questionnaire

[Je donne mon avis](#)

Pas de mobilisation sans confiance
Pas de confiance sans vérité

▶ **Soutenez-nous**